

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 juin 2015

M. Marcel Lizotte laisse quelques minutes aux membres pour prendre connaissance du procès verbal de la rencontre du 9 juin 2015.

L'adoption du procès-verbal du 9 juin 2015 est proposée par Mme Sandra Jacques et appuyée par Mme Lucie Moisan.

4. Suivi au procès-verbal du 9 juin 2015

M. Dany Roux fait un retour sur le compte-rendu du procès-verbal du 9 juin 2015.

Mobilisation Vanier :

M. Roux mentionne qu'il n'y aura pas de pression faite par l'école pour imposer la présence des membres du personnel ou de membre des parents aux rencontres futures du comité « Mobilisation Vanier ».

À cela, M. Marcel Lizotte mentionne qu'il agira à consolider les liens audit comité de *Valorisation Vanier* pour le compte des autres comités communautaires sur lesquels il siège et à titre personnel.

M. Dany Roux revient sur tous les points en validant les correctifs demandés au niveau du document des frais demandés aux parents et au document *Plan de réussite*.

5. Mot du public

Il n'y a pas de représentant du public présent.

6. Mot de la présidence

M. Marcel Lizotte prend le temps de remercier les membres du C.E. Il remercie particulièrement les enseignants du travail fait auprès des élèves.

Il mentionne aussi que son rôle au CE lui a permis de développer une vision à moyen et à long terme pour une plus grande implication de sa part et d'autres parents du quartier.

Mme Lucie Moisan renchérit avec l'implication extérieure des différents comités existant à Vanier.

7. Mot du représentant au comité de parents

Il n'y a pas de représentant au comité de parents.

8. Budget 2014-2015

Madame Lise Labonté présente le document « Préparation budgétaire 2015-2016 ». Elle prend le temps d'expliquer les différents postes budgétaires : Sources de revenus, dépenses et amortissements.

M. Érik Viens questionne sur le contenu du poste « budget total alloué par la CS » et quelle est l'utilisation des surplus des investissements. M. Roux et Mme Lise Labonté expliquent que l'argent alloué à ce poste budgétaire est principalement utilisé pour l'achat de meubles, d'appareils divers dans l'école.

Mme Lise Labonté fait par la suite la lecture expliquée des différents postes de dépenses.

M. Érik Viens questionne sur le poste budgétaire « salaires décentralisés » à savoir de quels salaires il s'agit ici. M. Dany Roux précise que cela englobe l'ensemble des salaires autres qu'enseignants.

M. Pierre Petit questionne sur l'importance de la somme (45 000 \$) allouée aux dépenses prévues pour la vie étudiante et culturelle de l'école. M. Dany Roux demande à Mme Geneviève Maheux d'expliquer cet état de fait. Elle précise que ce sont principalement les frais d'inscription au RSEQ qui s'élèvent généralement entre 200 \$ et 300 \$ par élève. Elle précise aussi que le montant demandé aux élèves est plus symbolique que couvrant réellement les frais.

De plus, elle explique que depuis 2 ans, les élèves paient ces frais, alors qu'avant, nombreux étaient ceux qui ne les payaient tout simplement pas. M. Dany Roux demande à quel montant s'élève le manque à gagner pour l'année 2014-2015, en lien avec le sport étudiant. Elle répond qu'à ce jour, ce montant s'élève à environ 1000 \$.

2014-2015-12 Il est proposé par Mme Geneviève Maheux que les prévisions budgétaires pour l'année 2015-2016 soient acceptées telles que présentées par Mme Lise Labonté. La proposition est secondée par Mme Lucie Moisan.

9. Questions diverses

a) Mme Geneviève Maheux annonce aux membres parents qu'elle quitte l'école secondaire Vanier pour l'école secondaire La Camaradière. Elle précise que les priorités de son remplacement seront :

- Passion Vanier
- COOP
- Sport étudiant

M. Dany Roux remercie l'ensemble des membres du CE pour leur implication dans l'école, parents et enseignants. Il prend le temps de remercier Mme Sarah Giroux-McCollough pour son implication comme 1^{er} ministre du Conseil d'élève.

10. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 19 h 28 par Mme Sarah Giroux-McCollough et appuyé par Mme Sandra Jacques que la séance soit levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Marcel Lizotte, Président

Sandra Jacques, secrétaire